

Joué-lès-Tours

- Zones A – Champ d'expansion des crues**
- A EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - A ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - A TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquentement inondable
 - A F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquentement inondable
 - A M en aléa Modéré (M)
 - A EN dans le lit mineur des cours d'eau, au lit endigué de La Loire ou du Cher, à la zone directement inondable par débordement de la Loire ou du Cher.
- Zones B – Zones déjà urbanisées**
- B EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - B ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - B TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquentement inondable
 - B F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquentement inondable
 - B M en aléa Modéré (M)
- Zones C – Centres urbains**
- C EP en zone d'Écoulement Préférentiel (EP)
 - C ZDE en Zone de Dissipation de l'Énergie (ZDE)
 - C TF en aléa Très Fort (TF) ou TF+ si fréquentement inondable
- Légende**
- C F en aléa Fort (F) ou F+ si fréquentement inondable
 - C M en aléa Modéré (M)
 - Zone fréquentement inondable (TF+, F+)
 - Zone hors d'eau isolée ou linéaire
 - Ligne isocote du niveau des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) (Altitudes « normales » NGF - IGN69)
 - Limites communales
 - Routes principales
 - Voies SNCF et tramway
 - Parcelles cadastrales
 - Bati cadastral
 - AF Lettrage Zones réglementaires du PPRI
- 0 100 200 300 400 m

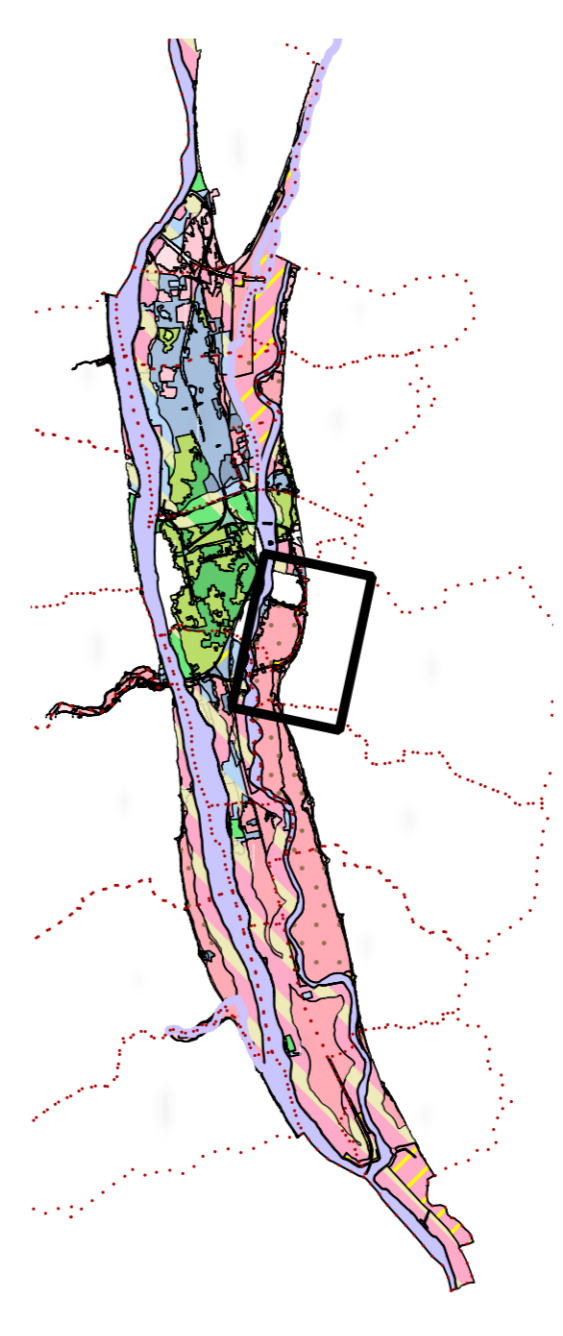
Plan de Prévention Des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation

REPUBLICAIN FRANÇAIS
PRÉFET D'INDRE-ET-LOIRE

Direction Départementale des Territoires d'Indre et Loire

Service Urbanisme et Habitat

Val de Tours - Val de Luynes



Carte du zonage réglementaire

Extrait

Joué-Lès-Tours

Annexé à l'arrêté préfectoral du 18 juillet 2016 approuvant la révision du PPRI Val de Tours - Val de Luynes

juillet 2016